

No 66

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S. J.

LA
QUESTION SOCIALE

ET NOS

Devoirs de catholiques

II

Prix: 10 sous

MONTRÉAL

SECRETARIAT DE L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1075, RUE RACHEL

1917

Tous droits réservés

Cum permissu superiorum

Nihil obstat

Marianopoli, 17 julii 1917

E. HÉBERT, censor librorum

Imprimatur: † PAULUS, arch. Marianopolitanus

No 66

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S. J.

LA
QUESTION SOCIALE

ET NOS

Devoirs de catholiques

II



MONTRÉAL

SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1075, RUE RACHEL

1917

TOUTS DROITS RÉSERVÉS

HN
31
E34
v. 66
1917

CHAPITRE IV

La question sociale dans la province de Québec

ALORS que la crise sociale, dans laquelle la France devait plus tard se débattre si douloureusement, secouait déjà le pays presque tout entier, de nombreux esprits s'obstinaient encore à mettre en doute sa troublante réalité. «Il a fallu vingt ans, disait le cardinal Langénieux, à l'*Œuvre des Cercles catholiques* et aux œuvres similaires pour faire prendre au sérieux cette question sociale dont les pouvoirs publics et ceux qui font l'opinion chez nous affectaient d'ignorer l'existence.»¹

Notre pays est neuf. L'industrialisme vient à peine d'y naître. Les conflits entre patrons et ouvriers, s'ils éclatent de temps en temps, sont loin d'avoir atteint les proportions de catastrophes nationales. Le sang de la plèbe n'a pas été enfiévré par les déclamations révolutionnaires. Peut-être l'apaisante influence de nos longs et froids hivers, à coup sûr une éducation chrétienne que tous les ouvriers canadiens-français reçoivent dès l'enfance, l'ont gardé des effervescences dangereuses.

Rien d'étonnant donc qu'ici, plus encore qu'en France, les optimistes foisonnent. Nous vivrions dans le meilleur des mondes, et les problèmes sociaux qui tourmentent les vieilles cités européennes et la jeune république américaine n'auraient pas encore affleuré à la surface de notre vie heureuse.

Ce jugement peut flatter notre amour-propre. Mais la réalité des faits y contredit. Notre société — nous croyons

1. Allocution au Synode du 19 juillet 1891. *Actes sociaux* (A. P.) No 32.

pouvoir le prouver — souffre, elle aussi, des deux maux que Léon XIII signalait et déplorait dans son encyclique *Rerum novarum*: la situation d'infortune et de misère imméritée d'un bon nombre de travailleurs; une hostilité sourde, génératrice d'âpres conflits, entre la classe des employeurs et celle des employés.

Ces maux n'ont pas encore atteint, dans notre province, l'acuité qui les caractérise ailleurs, ni par conséquent produit d'aussi funestes effets; ils n'en sont pas moins réels et inquiétants. Et cela suffit pour que nous puissions affirmer que la question sociale se pose chez nous, pressante et complexe. ¹ Après tout d'ailleurs, le nom importe peu. Ceux qu'il effraie n'ont qu'à l'écarter et à ne considérer que la chose.

Évidemment il y a dans l'infortune et la misère des degrés. Cet ouvrier est misérable, dont un journaliste parisien décrivait naguère l'état, qui touche, le salaire de sa femme compris, vingt et un francs par semaine, et doit sur ce maigre fonds faire vivre cinq enfants ². Celui-là l'est aussi qui gagne tout ce qui suffit aux besoins quotidiens de sa famille, mais se trouve cependant à la merci du premier chômage ou de la première maladie venue, et ne peut rien mettre de côté pour ses vieux jours. Entre ces deux situations, qu'on pourrait appeler les deux pôles de l'infortune dans la classe ouvrière, s'échelonnent des positions variées. Un bon nombre d'ouvriers canadiens y ont leur place. Elle est ordinairement plus près du dernier pôle que du premier, mais enfin elle se trouve bel et bien dans la zone de l'infortune. Essayons de l'établir.

Le travail est l'unique moyen de subsistance de l'ou-

1. Nous ne prétendons pas que la question ouvrière soit toute la question sociale. Mais nous croyons que chez nous comme ailleurs elle en est le principal élément, le plus troublant.

2. F. Cordier. *Enquêtes sociales et monographies*, (A. P. No 68), p. 15.

vrier. C'est son pain quotidien, c'est sa vie. Sa situation se jugera donc d'après son travail. Elle vaudra ce qu'il vaut, ce que valent les conditions dans lesquelles il s'exerce, ce que vaut la somme d'argent qu'il rapporte. Un travail se prolongeant au-delà d'un nombre d'heures raisonnables; un travail s'accomplissant dans des conditions difficiles, périlleuses; un travail surtout rapportant une somme d'argent inférieure aux dépenses qu'impose la vie, constituent, à des degrés divers sans doute, mais constituent réellement pour l'ouvrier qui y est soumis, un état misérable, une situation d'infortune imméritée.

Il y aurait sur la durée et les conditions du travail dans nos usines une étude intéressante à faire. Elle demande une enquête minutieuse et loyale que nous n'avons pu entreprendre. Allons donc tout droit à ce qui nous paraît être, dans notre province comme ailleurs, le nœud même du problème social considéré dans son élément économique: la question du salaire.

Son importance ne saurait être mise en doute. Elle se confond avec la vie même de l'ouvrier. Elle touche à tous ses intérêts. Elle est la source de ses amitiés ou de ses révoltes, de ses joies ou de ses misères. L'ouvrier ne vit et ne fait vivre sa famille que de ce qu'il a, et il n'a que ce qu'il gagne. L'argent qu'il retire de son travail lui suffit-il pour couvrir les dépenses que nécessite le coût actuel de la vie? Là est le problème. Il revêt dans notre province une difficulté spéciale. Le Canadien français est prolifique. C'est une qualité. Elle répond à un commandement de Dieu. L'individu a le droit de s'en enorgueillir. La race aussi. Il n'en reste pas moins vrai que l'entretien d'une famille de six ou sept membres coûte plus cher que celui de deux ou trois personnes, qu'un salaire dont pourraient se con-

tenter un homme et une femme ne saurait subvenir aux nécessités de plusieurs enfants. Négliger cette considération dans le problème qui nous occupe serait en écarter une donnée essentielle.

Dès 1912, nous avons essayé, par une petite enquête poursuivie avec le plus grand soin, d'établir la situation économique de l'ouvrier canadien. C'était la période d'avant-guerre, période normale et qui, mieux que la période actuelle, nous permet de porter un jugement sûr.

Le rapport du gouvernement sur les prix de gros au Canada ¹, paru en 1910, nous fournit le tableau des salaires, tels qu'ils existaient à Montréal en 1909, pour chaque heure de travail dans les différents métiers. Nous avons fait nous-mêmes le calcul pour le salaire annuel.

| MÉTIERS | HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE | GAGES PAR HEURE | SALAIRE ANNUEL |
|----------------------------|-------------------------------------|-----------------------|-------------------|
| Briquetiers..... | 54 | 45-50 sous | \$1263.60-1404.00 |
| Charpentiers..... | 54 | 22½-27 " | 631.80- 758.16 |
| Menuisiers..... | 54 | 25-30 " | 702.00- 842.40 |
| Plâtriers..... | 54 | 30-40 " | 842.40-1123.20 |
| Plombiers..... | 54 | 25-30 " | 702.00- 842.40 |
| Tailleurs de pierre..... | 48 | 40-45 " | 998.40-1123.20 |
| Employés dans travaux..... | | | |
| de construction..... | 54 | 20-25 " | 561.20- 702.00 |
| Journaliers..... | 60 | 15-17½ " | 468.00- 546.00 |

Voici maintenant en regard le tableau, aussi exact que possible, des dépenses annuelles qu'encourait communément à cette époque une famille ouvrière de cinq enfants. Pour dresser ce tableau, nous avons recherché quel était le prix des objets nécessaires à la vie, et suivant quels coeffi-

1. *Les prix de gros au Canada*, pp. 492-494.

cients ils entraînent dans le budget de notre famille de sept personnes.

| | |
|------------------------------|----------|
| Loyer..... | \$114.00 |
| Chauffage et éclairage | 45.00 |
| Alimentation | 375.00 |
| Vêtements et lingerie..... | 110.00 |
| Taxes: eau | 7.00 |
| Taxes: écoles, église | 15.00 |
| Divers | 25.00 |
| | <hr/> |
| Total | \$691.00 |

Un ouvrier, père de cinq enfants, devait donc gagner, dans la période normale d'avant-guerre, pour faire vivre sa famille à Montréal, au jour le jour, environ \$691.00, soit un peu plus de \$2.00 par jour. Et cela, sans rien verser aux assurances et pourvu que la maladie ne vînt assaillir aucun des membres de sa famille.

Or, si nous considérons notre tableau des salaires, nous nous apercevons qu'une classe au moins, celle des journaliers, ne gagne pas cette somme. Elle ne peut obtenir que \$546.00. Et cette classe est plus nombreuse à elle seule que toutes les autres réunies. Elle comprend en effet, d'après le rapport du gouvernement, tous les ouvriers qui n'ont pas de métier classé ou arrêté, débardeurs, employés d'usine, travailleurs à la journée, etc.

Il ne faudrait pas croire en outre que ceux dont le salaire annuel dépasse \$691.00 jouissent d'une situation assurée. Supposons que le chômage ou la maladie atteigne un de ces ouvriers — plombier, menuisier, plâtrier — dont les recettes sont censées couvrir les dépenses, celles-ci vont s'élever aussitôt tandis que celles-là diminueront. Et alors impossible pour ce pauvre homme de boucler son budget.

Or la maladie n'est pas un événement extraordinaire, et le chômage non plus¹. Nous verrons tout à l'heure sur ce dernier point un exemple frappant. Remarquons aussi que la plupart de ces salaires ne sont pas fixes. Ils s'abaissent pendant les périodes moins actives à cause de la surabondance de la main-d'œuvre.

De cette première investigation donc, nous sommes amenés à conclure qu'un grand nombre de nos travailleurs, le plus grand nombre, se trouvaient il y a cinq ans, en temps de paix, dans une situation d'infortune. Avant toutefois d'adopter et de préciser cette conclusion, faisons-en la contre-épreuve.

Les économistes nous offrent deux méthodes d'enquête: celle des statistiques que nous venons d'employer, et celle des budgets. Cette dernière l'emporte même sur la première, car elle nous fournit, non une situation déduite de calculs, mais un état réel pris sur le vif. Elle s'arrête à une famille représentative de sa profession, un sujet-type et étudie ses conditions. Si le sujet est bien choisi, connaître une famille c'est en connaître plusieurs. Appliquée même à trois ou quatre sujets de la même profession, l'expérience peut permettre de connaître la profession entière.

Pour le moment nous pouvons présenter trois catégories: les journaliers de la ville St-Pierre-aux-Liens, les ouvriers des manufactures de chaussures de Québec, et les menuisiers de Montréal. Ces catégories ont été étudiées, elles aussi, dans la période normale de l'avant-guerre.

St-Pierre-aux-Liens est une paroisse ouvrière, près

1. A la *Semaine sociale* de Rouen (1910), M. de Las Cases disait: «Nous ne devons pas oublier que ce fléau (le chômage) sévit sur la classe ouvrière d'une façon ininterrompue. Avec quelle intensité, c'est ce que les statistiques nous apprennent à la condition de n'exiger d'elles que ce qu'elles peuvent nous fournir: des moyennes. Si l'on fait donc abstraction des écarts entre saisons, entre métiers, entre pays, on constate que 5 à 8% des travailleurs valides sont normalement sans emploi.» (Compte rendu, p. 233).

Montréal. Quatre journaliers, désignés par le curé comme des sujets propres à l'enquête, ont été interrogés. Ils ont répondu, semble-t-il, honnêtement au questionnaire qui leur était soumis. Leurs réponses d'ailleurs ont pu être en partie contrôlées.

Le premier a vingt-huit ans; quatre enfants. Son salaire est de \$1.80 par jour. Il s'est trouvé cette année sans travail pendant quarante jours et a gagné \$470.00. Ses dépenses par contre se sont élevées à \$579.00.¹

Le deuxième a trente-six ans; cinq enfants. Il gagne \$2.00 par jour et a fait cette année \$600.00. Ce n'était pas encore suffisant cependant pour solder ses dépenses qui ont été de \$642.00.

Un troisième: quarante ans, huit enfants dont aucun, comme ceux des précédents d'ailleurs, ne travaille encore. Son salaire n'est que de \$1.80 par jour. Et bien qu'il ait travaillé régulièrement, il n'a pu rapporter que \$540.00. Or ses dépenses, pas exagérées semble-t-il, se montent à \$682.00. Il est obligé de contracter des dettes.

Enfin le dernier: quarante-sept ans, neuf enfants, dont deux travaillent. Ceux-ci ont rapporté à la maison durant l'année \$200.00 — l'un des deux n'a pas travaillé constamment. Le père, lui, n'a que ce salaire de \$1.80 par jour qui semble être le salaire ordinaire des journaliers de St-Pierre-aux-Liens. Aux \$200.00 de ses enfants, il a pu ajouter \$540.00, ce qui fait \$740.00. Les dépenses annuelles ont atteint \$790.00.

Encore un coup, ces quatre budgets offrent toutes les garanties d'exactitude possibles.

Passons maintenant aux ouvriers québécois. Sous la signature du R. P. Alexis, paraissait dans l'*Action Sociale*

1. Je remarque aussitôt que le loyer est moindre aux environs de Montréal que dans la ville même.

(18 janvier 1909) une étude intéressante sur la plus importante des industries de la ville de Québec, celle de la chaussure. Voici les tableaux comparés que nous y relevons. Ils constituent le budget annuel de trois catégories d'ouvriers cordonniers: tailleurs de cuir, monteurs, machinistes. Les types choisis, nous assure-t-on, sont représentatifs de leur corporation, de capacité moyenne, mariés et pères de cinq enfants en bas âge.

RECETTES

| | TAILLEUR DE CUIR | MONTEUR | MACHINISTE |
|---------------------------|------------------------|----------|------------|
| 1er trimestre | \$145.77 | \$131.18 | \$149.57 |
| 2e trimestre | 108.54 | 100.88 | 61.67 |
| 3e trimestre | 83.37 | 61.69 | 91.21 |
| 4e trimestre | 100.72 | 88.38 | 97.84 |
| | <hr/> | <hr/> | <hr/> |
| Totaux | 438.40 | 382.13 | 400.29 |
| Moyenne par semaine | 8.42 | 7.35 | 7.60 |

DÉPENSES

| | | | |
|---|----------|----------|----------|
| Loyer | \$ 90.00 | \$ 72.00 | \$ 84.00 |
| Chauffage et éclairage | 39.50 | 40.00 | 42.00 |
| Alimentation | 278.20 | 323.00 | 298.40 |
| Vêtement et lingerie | 94.00 | 121.50 | 135.75 |
| Taxes, souscription: école, église, assurances, maladie | 62.00 | 60.00 | 59.10 |
| Divers | 25.00 | 15.00 | 10.00 |
| | <hr/> | <hr/> | <hr/> |
| Totaux | 588.70 | 631.50 | 629.25 |
| Déficit | 150.30 | 249.37 | 228.96 |

La colonne des dépenses a été réduite au possible. Et cependant les recettes — qui représentent une vraie moyenne — sont loin de les égaler. A quoi attribuer leur faiblesse? Avant tout au chômage. Sans être élevé, le salaire moyen des ouvriers cordonniers de Québec serait presque toujours

suffisant s'il était régulier, mais les semaines de plein exercice sont rares. La liste suivante tirée du livre de paye d'un ouvrier monteur nous en fournit un exemple frappant. Cette homme a travaillé dans l'année 1908:

| | |
|----------------------|---------------------|
| 3 semaines à \$12.00 | 9 semaines à \$5.00 |
| 1 " " 11.00 | 3 " " 4.00 |
| 9 " " 10.00 | 1 " " 3.00 |
| 4 " " 9.00 | 4 " " 2.00 |
| 3 " " 8.00 | 1 " " 1.00 |
| 8 " " 7.00 | 2 " " 0.00 |
| 4 " " 6.00 | |

Eût-il pu travailler ses cinquante-deux semaines pleines, son salaire eut été de \$624.00. En fait, à cause du chômage, il n'a gagné que \$336.00. Et ses dépenses s'élèvent au moins à \$588.70.

Restent nos menuisiers montréalais. Ici encore quatre ont été interrogés.

Le premier a quatre enfants. Son salaire a atteint \$702.00; ses dépenses annuelles \$708.30. Le second, cinq; salaire, \$702.00; dépenses, \$764.00. Le troisième, cinq aussi; salaire \$650.00; dépenses, \$750.00. Sans la maladie et le chômage, celui-ci croit qu'il aurait pu se tirer d'affaire. Le quatrième, neuf; salaire, \$715.00; dépenses \$893.50. Les gages des enfants pendant permettent presque à ce dernier d'équilibrer son budget.

Et maintenant que nous avons les résultats complets de cette double enquête poursuivie, je le répète, dans les meilleures conditions possibles, quelle conclusion en tirer? Évidemment nous ne pouvons admettre ces paroles d'un économiste français: «Il semble que l'ouvrier canadien n'est pas à plaindre, et que s'il a tenté à bien des reprises, au cours des vingt dernières années, d'obtenir des augmentations de salaire, c'est plutôt par désir de gain, — désir fort légitime d'ailleurs, — et pour suivre l'exemple de ses

confrères des États-Unis, que sous l'empire de la nécessité.»¹
D'un autre côté, devons-nous étendre à tous les travailleurs de nos villes, pères d'enfants en bas âge, ces paroles du P. Alexis: «Un ouvrier, chef de famille et sans autres ressources que son travail ne peut vivre actuellement à Québec, dans l'industrie de la chaussure.»²

Pour notre part, nous distinguerions ainsi:

1° Dans quelques branches de l'industrie, dans celles surtout qui demandent une compétence ou une habileté technique spéciales, nos ouvriers peuvent, par leur seul travail, vivre et entretenir leurs familles;

2° La masse trouve à peine dans son salaire ce qu'il faut pour se maintenir dans une situation toujours précaire. Vienne le chômage ou la maladie, et la misère noire entre au foyer;

3° Un bon nombre, même s'ils ne souffrent pas du chômage, sont incapables avec leur salaire annuel de faire vivre leur famille.

Ces conclusions vont peut-être à l'encontre de l'opinion commune, des apparences aussi. Notre classe ouvrière ne paraît-elle pas jouir d'une situation convenable? Qui a jamais entendu dire que ses membres mouraient de faim? Il y en a même qui se sont créé peu à peu des positions enviables. Et cependant à en croire cette enquête... Entendons-nous. Que quelques ouvriers privilégiés tirent de leur métier un salaire plus que suffisant pour les besoins de la vie, nous l'avons admis; que, parmi les ouvriers ordinaires, il en est qui favorisés de quelques revenus ou privés d'enfants puissent faire face aux dépenses nécessaires, nous l'admettons aussi. Mais un grand nombre ne réussissent à vivre qu'à coups d'expédients et de sacrifices.

1. Devawrin *Le Canada économique au XXe siècle*, p. 114.

2. *Action Sociale*, 18 janvier 1909.

Les plus fortunés d'entre eux mangent rapidement les petites économies qu'ils avaient mises de côté avant ou immédiatement après leur mariage; tous contractent des dettes qu'ils ne peuvent solder, — les livres de compte des épiciers pourraient en dire long sur ce sujet, et les déménagements précipités que ramène chaque printemps ont des causes plus profondes qu'un simple caprice de femme; — enfin les enfants et souvent aussi la mère prennent vite le chemin de l'usine: solution à laquelle on semble s'habituer et qui peut sauver les apparences, mais solution réellement barbare et qui découronnera rapidement notre race — si elle se généralise — de ses plus belles vertus, de sa fécondité, de sa moralité, de sa foi. ¹

A cette situation il y a des causes.

Causes morales d'abord. Relevons en deux: le manque d'épargne et l'alcoolisme.

Le manque d'épargne, qui se manifeste dans un si grand nombre de nos familles, a une double racine: le luxe et l'insouciance. «Le problème d'aujourd'hui, concluait le *Rapport sur les prix de gros*, que nous avons déjà cité, n'est pas un problème du coût élevé de la vie, mais du coût de la vie à grandes guides.» Sans admettre complètement ce jugement, nous ne pouvons nier qu'il contienne une certaine part de vérité. Combien de braves ouvriers ne pensent guère aux lendemains toujours précaires, ne songent pas, ou s'ils y songent, ne se résignent pas, empêchés peut-être par leurs femmes ou leurs enfants, à placer à la caisse populaire ou dans une société de secours mutuels les petits bénéfices des jours heureux!

1. Dans le programme que M. René Bazin a publié récemment, au nom des publicistes chrétiens, se trouve ce vœu: «Il faut que la législation et l'effort de tous les bons Français tendent à ramener l'ouvrière mariée au milieu de ses enfants, dans la maison assainie et embellie.»

Ce manque d'épargne est surtout notable chez les jeunes gens. Bien peu ont, à l'heure du mariage, — toutes les dépenses du grand événement soldées, — quelques économies en réserve. Elles leur éviteraient cependant de graves ennuis. Et nous ne croyons pas que les besoins réels de la vie, de dix-huit à vingt-deux ans, soient si nombreux qu'ils ne permettent d'amasser une petite somme. Le curé d'une ville industrielle nous communiquait récemment les budgets de deux jeunes gens. L'un et l'autre sont ouvriers, âgés, le premier de vingt et un ans, le deuxième de vingt-deux. Ils travaillent le même temps et gagnent le même salaire: \$600.00 par année. Logeant au même endroit, ils paient aussi pour leur pension annuelle le même prix, \$225.00. Mais voici où la différence commence. Ils dépensent

| | LE PREMIER | LE DEUXIÈME |
|--------------------------------|---------------|-------------|
| pour vêtement et lingerie..... | \$130.00..... | \$46.00 |
| pour l'église..... | 5.00..... | 8.00 |
| pour les assurances..... | 15.00..... | 16.00 |
| pour amusements, etc..... | 200.00..... | 20.00 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | \$350.00..... | \$90.00 |

Ce qui donne comme dépenses annuelles pour le premier: \$575.00, pour le deuxième \$375.00. Ce dernier a pu s'acheter une propriété qu'il achève de payer. L'autre, ajoutait le curé, «dépense inutilement plus de \$200.00 par année». Et il continuait: «Je connais au moins soixante-dix jeunes gens qui agissent de même. Sur cent, dix économisent.» Remarquons toutefois que plusieurs sont obligés d'aider leur famille, et ne retiennent de leur salaire que le strict nécessaire.

Que, de son côté, l'alcoolisme fasse des ravages dans la classe ouvrière, la chose n'est pas douteuse. Il suffit

pour s'en convaincre par soi-même, d'ouvrir les yeux un soir de paye. Jamais les cabarets ne sont aussi fréquentés; jamais aussi, si ce n'est peut-être le lendemain, les rues de nos villes ne présentent d'aussi tristes scènes. Le R. P. Lelièvre affirmait, il y a quelques années, que dans la seule paroisse de St-Sauveur, en quatre ans, le régime de la tempérance avait fait réaliser \$400.000 d'économies. Mille ouvriers auraient, grâce à leur promesse, épargné chaque semaine \$2.00.

Mais voici quelque chose de plus précis et de plus probant encore.

La commission préparatoire du premier congrès de tempérance du diocèse de Québec (1910) a pu mener à bonne fin une enquête sociale très importante. L'un des articles du questionnaire adressé à tous les curés du diocèse tendait à établir une comparaison entre les dépenses faites pour les boissons alcooliques et les dépenses nécessitées par l'administration municipale, l'instruction et le culte religieux.

Parmi les rapports reçus et considérés, après un sérieux examen, comme complets et bien motivés, nous en citerons trois provenant de centres ouvriers. Leurs tableaux donneront une idée des dépenses qu'occasionne l'alcool dans la classe ouvrière et donc des ravages qu'il y exerce. Nous désignons chacun des centres par une simple lettre.

Dépenses comparées pour l'alcool, l'administration municipale, l'éducation, le culte.

| Paroisses | Familles | Âmes | Dépenses pour l'alcool | Dépenses pour l'administration municipale | Dépenses pour l'éducation | Dépenses pour le culte |
|-----------|----------|------|------------------------|---|---------------------------|------------------------|
| A | 510 | 2475 | \$13000.00 | \$14000.00 | \$7500.00 | \$5500.00 |
| B | 1310 | 6600 | 120000.00 | 13000.00 | 1200.00 | |
| C | 521 | 2634 | 60000.00 | 41000.00 | 2500.00 | 1447.00 |

La paroisse B, ayant eu le courage de n'accorder aucune licence pour débits de boisson en 1910, a vu ses dépenses pour l'alcool tomber de \$120,000.00 à \$14,000.00. Celle de C a suivi son exemple; résultat aussi bon: \$6,000.00 seulement dévorées par l'alcool au lieu de \$60,000.00. ¹

Ces causes morales, si puissantes soient-elles dans certains cas, ne sauraient cependant être tenues comme principalement responsables de la situation de nos travailleurs. Les budgets que nous avons présentés en effet dépeignent l'état de familles économes, simples, sobres. Pour elles donc ni manque d'épargne, ni alcoolisme à la base de leurs dépenses. C'est d'une cause, par conséquent, d'ordre économique, absolument indépendante de leur volonté, que relève leur situation.

Cette cause n'est autre que le coût de la vie. Il a augmenté — je ne parle pas depuis la guerre mais durant les vingt années qui l'ont précédée — dans des proportions jusque là inouïes. Nos gouvernants eux-mêmes en ont été effrayés. Le ministre du Travail crut devoir instituer en 1909 une vaste enquête. Il en est résulté un volumineux rapport, que nous avons déjà cité, intitulé: *Les prix de gros au Canada de 1890 à 1909*. Nous en extrayons ces lignes significatives: «Depuis quelques temps, et surtout depuis le commencement du siècle actuel, une des caractéristiques les plus importantes de la situation économique générale au Canada a été l'augmentation rapide et continue des prix et du coût de la vie. La tendance à la hausse semble avoir atteint son point culminant en 1907, alors que les prix atteignirent un niveau sans précédent depuis nombre d'années. La panique financière de l'automne de cette

1. Ces rapports n'ont pas été publiés dans le compte rendu officiel du congrès. Nous les devons à l'obligeance du rapporteur de la commission, le regretté M. Lortie.

année aida à arrêter cette tendance, et dans beaucoup de départements mit en marche un mouvement de recul qui s'étendit sur l'année 1908. Le frein cependant ne fut que temporaire; la légèreté relative de son effet et la reprise du mouvement à la hausse ont constitué, en réalité, une caractéristique particulièrement remarquable de la situation au Canada. Elle devint plus marquée encore avec l'augmentation de l'activité industrielle et de la prospérité commerciale de l'année 1909.»¹ De 1897 — année, il est vrai, où par suite de trois ans de dépression financière tant aux États-Unis qu'au Canada les prix étaient très bas — à 1907, le renchérissement du coût de la vie a été de 33%; tombé en 1908 un peu au-dessous de 29%, il remonta jusqu'à 35% en 1911, et 43% en 1913.

Ces chiffres mettent hors de doute la cause que nous venons de signaler. Or, partout où ce fléau s'abat, la classe ouvrière est sa première victime. A ce phénomène économique se rattache donc en grande partie la situation d'avant-guerre de nos travailleurs.

Pousserons-nous maintenant plus loin nos investigations? Rechercherons-nous quelle est la cause du phénomène lui-même, ce qui a déterminé cette hausse néfaste? Dans une brochure récente,² M. Georges Pelletier indique avec son information si exacte et sa clarté ordinaire, les causes principales suivantes: l'influence des trusts, l'augmentation des taux des transports, les travaux publics et les dettes municipales, provinciales et fédérales, l'immigration intense au Canada, l'accroissement rapide de la population urbaine et la désertion des campagnes, l'insuffisance de la production, les opérations sur les immeubles et la multiplicité des intermédiaires.

1. Cité par la *Gazette du travail*, juillet 1910, p. 53.

2. *Tout est cher?... Pourquoi?*

La première de ces causes: l'influence des trusts, nous paraît la principale. Elle a déjà été dénoncée vigoureusement au Parlement fédéral par plusieurs députés. Un de nos économistes les plus distingués, écrivait en 1911, dans une revue française: «De tous côtés, on n'entend parler que d'ententes et autres combinaisons ayant pour effet principal de pressurer le consommateur. Tous les jours la presse signale la formation de nouveaux ou l'extension d'anciens trusts, et la gigantesque trame s'étend et se fortifie sans cesse, augmentant ainsi ses ravages, tandis que le public demeure apparemment incapable de se protéger efficacement.»¹ Jusqu'à nos voisins, les Américains, que cet état de choses a scandalisés! Dans un article du *Saturday Evening Post*, M. Albert J. Beveridge affirme, après M., Porritt, que les trusts et les combines exercent sur le commerce, au Canada, un contrôle qu'ils n'ont jamais pu atteindre aux États-Unis. Il note aussi leur influence dans le domaine législatif, et il ajoute: «Ce fait est considéré par ceux qui ont étudié de près les affaires du Canada comme le phénomène le plus dangereux de son histoire et le plus grave problème qui menace son avenir, et un avenir prochain.»²

Cette situation de nos travailleurs, telle qu'elle se présentait en 1913, le grand conflit européen dont nous subissons actuellement le contre-coup, l'a-t-il améliorée? En apparence, peut-être; en réalité, nullement. Il en a bien bouleversé les données. Ainsi la main-d'œuvre s'est faite plus rare, et le salaire de certaines classes d'ouvriers a considérablement augmenté. Mais cette augmentation n'a pas été, règle générale, proportionnée à celle du coût

1. *Année sociale internationale*, 1911, p. 131. Article de M. Alphonse Desjardins.

2. *Saturday Evening Post*, 1er juillet 1911.

de la vie qui a continué à s'élever d'une façon alarmante; surtout elle n'est que passagère, elle disparaîtra avec la guerre. Le coût de la vie, au contraire, se maintiendra pendant plusieurs années et créera à nos populations ouvrières une situation plus misérable encore que celle d'avant-guerre. ¹

1. Le tableau que nous reproduisons ci-dessous est la liste des salaires payés pour un contrat du gouvernement fédéral en février 1917 (*Gazette du Travail*, mars 1917, p. 258). On pourra comparer avec le tableau des salaires en 1909, publié plus haut, et constater que l'augmentation n'a pas suivi celle du coût de la vie.

| Métiers ou classe de main d'œuvre | Taux des salaires pas moins que les suivants | | | |
|---|--|------|-----|-------------------|
| | 50 | sous | par | 8 heures par jour |
| Taillleurs de pierre | 45 | " | " | " |
| Maçons..... | 60 | " | " | 9 |
| Briquetiers | 35 | " | " | 10 |
| Ouvriers en fer structural..... | 30 | " | " | 10 |
| Ouvriers tôliers | 25 | " | " | 10 |
| Couvreurs en feutre et goudron | 35 | " | " | 10 |
| Poseurs de lattes métalliques..... | 35 | " | " | 10 |
| Charpentiers | 35 | " | " | 10 |
| Menuisiers | 45 | " | " | 10 |
| Plâtriers | 30 | " | " | 10 |
| Plombiers et poseurs d'appareils à vapeur | 30 | " | " | 10 |
| Peintres et vitriers..... | 50 | " | " | 10 |
| Tuileurs | 35 | " | " | 10 |
| Finisseurs de ciment..... | 30 | " | " | 10 |
| Ouvriers électriciens | 35 | " | " | 10 |
| Contremaître, pose du béton | 35 | " | " | 10 |
| Contremaître, malaxage du béton | 35 | " | " | 10 |
| Mécanicien de monte-charge | 30 | " | " | 10 |
| Journaliers du bâtiment | 25 | " | " | 10 |
| Journaliers ordinaires..... | 35 | " | " | 10 |
| Conducteurs cheval et charette | 50 | " | " | 10 |
| Conducteurs 2 chevaux et voiture..... | | | | |

CHAPITRE V

La question sociale dans la province de Québec

(suite)

LA condition matérielle de notre classe ouvrière étudiée, abordons maintenant une question peut-être plus difficile encore à embrasser et à juger: sa situation morale. Quelle est l'attitude de nos travailleurs envers l'Église — sans laquelle, nous l'avons vu dans un chapitre précédent, cette angoissante question sociale ne peut être résolue — et envers les classes dirigeantes? Ce sera rechercher si le deuxième élément du mal social, tel que signalé par Léon XIII, ce «*conflict redoutable*», ou du moins cette «*hostilité sourde*» entre les membres d'un même corps, existe dans notre société.

Et d'abord il semble bien que l'âme canadienne-française soit loin d'offrir un bon champ de culture à cet esprit de guerre. Deux influences, en effet, s'exerçant dans un tout autre sens, l'ont façonnée et continuent encore d'agir sur elle: un catholicisme vivant et ce que j'appellerais une similitude, une égalité presque complète de conditions et de sentiments, entre les différents membres de la race.

La religion veillait au berceau de notre colonie. Accourue du lointain pays de France avec les missionnaires et les premiers colons, elle vint insuffler au peuple nouveau, qui allait germer et s'épanouir sur les rives du Saint-Laurent, une âme catholique. Notre peuple est né et a grandi dans le sillon qu'a tracé l'Église. Le douloureux événement qui changea son allégeance et aurait pu étouffer ses croyances religieuses apparaît maintenant, à la lumière

de l'histoire, hautement providentiel. Nous échappâmes aux terreurs, aux idées surtout, de la Révolution. Et sous un régime qui, quelles qu'aient été ses intentions, dut, en face d'une attitude résolue, se montrer tolérant, notre foi s'enracina, progressa, s'affirma.

Cent cinquante-quatre ans après la cession elle vit encore, robuste et féconde. Elle anime nos pensées. Elle dirige nos gestes. Nous sommes un peuple religieux. Les principes chrétiens dont l'oubli fut, dans tant de pays, le principal facteur de la crise actuelle, constituent, aujourd'hui comme hier, le fond de l'âme canadienne-française.

Le patron n'ignore pas que par delà cette vie s'ouvre l'éternité. Il croit à une rétribution juste, il sait que ses actes d'ici-bas en fixeront le taux. Dans les salles de plusieurs usines — leur nombre augmente chaque année — une statue du Sacré Cœur veille sur les travailleurs: le maître d'un jour auquel ils se sont confiés incline sa puissance devant le Maître éternel du ciel et de la terre. Cet acte public de foi imprègne l'atmosphère d'esprit chrétien.¹

L'ouvrier, de son côté, a appris, enfant, des lèvres de sa mère, et plus tard, sur les bancs de l'école, l'admirable enseignement du Christ. Son métier, aperçu dans le cadre divin de Nazareth, lui semble noble. Il l'accepte en chrétien. Des heures noires peuvent assombrir son existence. Le crucifix, appendu au mur de sa maison, lui prêche la résignation; l'Église, sa seconde mère, lui repète, au pied de l'autel où il accourt chaque dimanche, parfois même

1. Un bon nombre d'industriels, qui emploient des ouvriers catholiques, sont anglais et protestants. Laisser-ils à leurs employés toute liberté d'accomplir leurs devoirs religieux? Oui et non. Oui, règle générale, si ceux-ci l'exigent. Non, si aucune représentation n'a lieu ou, ce qui revient au même, ne parvient pas, grâce à un faux zèle, aux oreilles de l'autorité. Il existe aussi quelques industriels juifs. Une loi votée par le Parlement de Québec leur permet d'ouvrir leurs usines le dimanche. Ils ne forcent pas les ouvriers canadiens à travailler ce jour-là, mais l'appât du gain en décide plusieurs. « Cette loi, disait récemment une de nos plus hautes autorités religieuses, est une loi de malheur. Elle devrait être rappelée. »

les jours de semaine au retour de son travail, la leçon divine entendue aux jours lointains de son enfance. Ce spectacle de plusieurs milliers de travailleurs adorant le Dieu de l'Eucharistie et chantant ses louanges, les étrangers qui l'ont contemplé en gardent tous un souvenir ému. Pierre Gerlier, le vaillant président de l'A. C. J. F., rappelait, au congrès de la bonne Presse, à Paris, en 1909, la scène touchante dont il avait été le témoin à l'église Saint-Sauveur de Québec: «Le saint Sacrement était exposé dans l'embrasement de mille lumières, et, prosternés devant Lui, j'aperçus plus de deux mille ouvriers, en costume de travail, tour à tour recueillis dans la prière, ou chantant avec un accent de foi inoubliable, sous la direction d'un religieux qui fut l'artisan inlassable de cette œuvre magnifique, et qu'entoure l'universelle vénération. Et ils viennent ainsi chaque mois, au sortir de l'usine, adorer humblement durant une heure le Dieu de l'Eucharistie. Je saisis alors, Messieurs, le secret de tout ce que j'avais vu dans ce pays admirable, de cette prospérité des familles, de cette moralité des individus, de cette paix sociale enfin qui fait le bonheur de nos frères d'outre-mer. Car tous là-bas ont su comprendre que celui qui peut le mieux compatir aux misères humaines, relever ceux qui défaillent, apaiser ceux qui souffrent, c'est Celui qui, avant eux et par amour pour eux, a manié le rabot et la lime, le menuisier divin de Nazareth!»¹

Un autre fait — nous l'avons dit — tend à écarter les dissensions et les haines du champ de travail canadien. Il n'y a pas de castes dans notre peuple: ni nobles ni roturiers. Rien que les rejetons, aux existences et aux conditions devenues, il est vrai, diverses, d'une forte génération de laboureurs. De ce tronc commun, le seul qui ait ré-

1. *Croisade de la Presse*, 16 décembre 1909, p. 449.

sisté, protégé par le clergé, aux rafales de la conquête, nous sortons presque tous: prêtres, avocats, médecins, industriels, ouvriers, cultivateurs. Les uns, et ils sont la vraie noblesse du pays, en descendent en droite ligne; les autres, par des ramifications successives où court toujours, quoique parfois moins pure, la sève généreuse des premiers défricheurs de la Nouvelle-France.

Quelle famille ne peut réunir sous le toit de l'aïeul, autour du poêle, «le poêle de chez nous» qui «garde les traditions ancestrales», ¹ un membre du clergé, ou des professions libérales ou de la haute finance, et un petit commerçant, ou un humble ouvrier, ou un brave cultivateur? Rare spectacle que nous envient les nations européennes, scindées en deux ou plusieurs castes ennemies.

Et cependant si nous y regardons de très près; si, à travers les diverses manifestations de sa vie collective, nous essayons de saisir les dispositions actuelles de la classe ouvrière, nous serons forcément amenés à constater un fait très grave. L'âme populaire est menacée de subir une transformation profonde. Une mentalité, inconnue il y a vingt ou vingt-cinq ans, inspire aujourd'hui, non la majorité de nos travailleurs, mais la plupart de ses chefs, et par eux elle pénètre peu à peu la masse encore saine, chassant devant elle, ou réduisant à une passivité presque complète, le vieil esprit fraternel et catholique qui l'avait toujours animée.

Il est difficile de définir ou de préciser des mentalités qui redoutent de se livrer. Essayons cependant. Que pensent actuellement un bon nombre de nos ouvriers, les têtes dirigeantes surtout? Ceci ou quelque chose d'analogue: Alors que dans tous les pays industriels, les travailleurs fortement organisés constituent un groupe puissant, sans

1. Rivard, *Bulletin du Parler français*, mai 1910.

lisières, qui fait respecter ses droits et en conquiert de nouveaux, nous seuls sommes encore en tutelle. L'Église, non contente de son hégémonie spirituelle, prétend nous guider dans les choses économiques; les patrons, uniquement soucieux de l'accroissement de leur fortune et nous sachant sans influence, ne se font aucun scrupule de nous imposer de dures conditions de travail, de broyer nos vies pour en tirer un peu d'or.

Et les plus ardents s'écrient: L'heure est venue de sortir de cette ridicule enfance, de prendre conscience de notre force, d'unir nos énergies pour secouer ces deux jougs, pour écraser même, si c'est nécessaire, nos puissants oppresseurs. A tous ceux qui veulent nous aider dans cette lutte, quelles que soient leur profession, leur origine, leurs croyances, nous tendons une main amie. Qu'ils nous promettent leur appui, et nous les pousserons de l'avant, nous leur ouvrirons, par notre vote, la porte des conseils municipaux et des parlements.

Ces idées, on ne les trouvera probablement nulle part ainsi formulées, groupées, synthétisées. Pour un grand nombre, en effet, elles n'existent encore qu'à l'état latent, ou éparpillées, sans lien précis entre elles. Et puis... il faut être prudent. Tout le monde connaît l'aventure de ce chef ouvrier qui, dans une petite ville de la province, se croyant à l'abri de toute indiscretion, débita un violent discours contre le clergé. Malheureusement, ou plutôt heureusement, son auditoire comptait quelques braves catholiques dont la langue n'était pas liée par l'esprit de parti. Trois jours plus tard, un journal de Montréal reproduisait, presque mot pour mot, la harangue enflammée du bouillant orateur. Celui-ci, effrayé, nia aussitôt l'exactitude du rapport. Elle fut derechef affirmée, et si vigoureusement cette fois, qu'aucune nouvelle protestation n'eut lieu.

Si donc ces idées ne s'expriment pas couramment, elles

se propagent sous le manteau. Parfois même, elles risquent, sous le couvert d'une personnalité plus hardie, une pointe au grand jour. Ainsi dans le programme-souvenir de la fête du Travail, célébrée à Montréal, en septembre 1912, un des chefs les plus écoutés des travailleurs montréalais, M. Gustave Francq, le secrétaire général du Parti ouvrier publia un article intitulé: *Un Rêve*.¹ Bien que le style de l'écrivain soit passablement obscur, sa pensée finit par transparaître assez nettement. Même s'il ne nous en révèle que la moitié, elle est déjà suffisamment significative.

M. Francq rêve donc. Il rêve que les ouvriers canadiens sont devenus quasi les maîtres du gouvernement. Et il indique au long par quels moyens ce magnifique résultat a été obtenu. Le secrétaire du Parti ouvrier est un homme d'action plutôt qu'un poète. S'abandonner ainsi à raconter publiquement ses songes ne peut être pour lui qu'une manière habile de donner une leçon, de pousser aux œuvres. En effet le récit tout entier est singulièrement suggestif. Il trace, sous le voile léger d'une fiction, la voie que les travailleurs d'aujourd'hui doivent suivre, s'ils veulent améliorer leur situation.

D'abord «une campagne d'idées nouvelles». C'est la vieille antienne, *l'obligato* maintenant usé par lequel tous nos réformateurs entonnent leurs discours. Ce que seront au juste ces idées, on préfère ne pas le préciser. Vient ensuite «la fusion des groupements ouvriers» de toutes les provinces, sans distinction de principes, de croyances ou de race, avec un programme unique «assez avancé pour faire l'affaire des socialistes et assez raisonnable pour rallier tous les modérés»: du socialisme mitigé, sans doute, étape vers le socialisme pur. A ce programme adhéreraient «des unions d'hommes de professions, médecins, notaires, avocats, etc),

1. M. Arthur Saint-Pierre a fait une vigoureuse et juste critique de cet article dans son intéressante brochure: *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec*.

ceux-là précisément sur lesquels on peut compter pour battre en brèche les autorités qui gênent.

Mais l'argent est le nerf de la guerre. Aujourd'hui bon nombre d'ouvriers déposent leurs petites épargnes dans des sociétés de secours mutuel, canadiennes-françaises et catholiques. Horreur et erreur! Ce n'est pas ainsi qu'on prépare le triomphe des grandes causes. Aussi les personnages qu'a enfantés le cerveau fécond de M. Francq agirent plus sagement. «Les 200,000 ouvriers unionistes du Canada payèrent chacun \$1.00 par semaine au Congrès ouvrier qui, avec ses \$200,000.00 par semaine, devint maître de la situation; il concentra le mouvement syndical, il forma un grand parti politique avec ses journaux et ses clubs, il devint la véritable et seule société de secours mutuel sans égard aux opinions religieuses que ses membres pourraient avoir, et au lieu d'enseigner la haine entre gens de religion différente, il démontra aux ouvriers que tous les hommes sont frères et qu'il n'y a que les institutions créées et maintenues au bénéfice de quelques-uns qui soient ennemies.»

Une telle transformation ne s'accomplit pas évidemment sans transition. «Il fallait démolir des préjugés, renverser des institutions, lutter même contre nos propres membres; mais un jour la lumière fut plus forte que l'obscurantisme, le progrès détrôna la routine, et la Fraternité remplaça la haine et la superstition.»

Ces dernières lignes — le clou du morceau — se passent de commentaires. Il est une prose qui se trahit elle-même. Elle a beau être intentionnellement obscure: on reconnaît vite les officines où elle se forge et le but qu'elle poursuit. Nous avons dit plus haut quel poste de confiance M. Gustave Francq occupe parmi nos travailleurs. Ne doit-il pas y avoir par conséquent entre eux et lui quelque communauté d'idées ?

Peu de chefs ouvriers — hâtons-nous de le dire — osent parler avec cette hardiesse. Dans les discours cependant des plus représentatifs, une même déclaration de principes revient sans cesse qui révèle la mentalité que nous venons de signaler. C'est la négation à l'Église du droit de s'occuper des intérêts matériels de la classe ouvrière, sa claustration dans les affaires d'ordre purement spirituel.

Là-dessus leur doctrine est d'une intransigeance farouche. Ils n'admettent même aucun contact entre les intérêts matériels et les intérêts spirituels. La question du salaire, par exemple, celle des associations professionnelles, celle de l'éducation, ne touchent en rien à la morale; elles doivent être résolues par conséquent au simple point de vue du bien-être temporel et le clergé n'a pas à s'en occuper.

Ce qui aggrave encore cette attitude, c'est la tendance de plus en plus marquée à reculer presque à l'infini les frontières de l'ordre matériel aux dépens de l'ordre spirituel. Ainsi combien de fois n'a-t-on pas répété depuis quelque temps cette parole, prononcée d'abord par un député ouvrier: «La question d'instruction est une question d'affaire, non une question religieuse.»

On voit la tactique: vider, de leur élément moral, toutes les questions qui concernent la classe ouvrière et les soumettre, ainsi «laïcisées», à l'unique contrôle de l'intérêt strictement professionnel.

Voilà comment pensent et agissent les chefs actuels de nos travailleurs. D'aucuns hésiteront probablement à reconnaître en ces hommes l'esprit véritable de la masse des ouvriers. Ils auront raison. Force leur sera cependant d'admettre quel danger ceux-ci courent qui ont de tels guides, combien ils sont exposés à adopter peu à peu leurs idées.

Mais il y a les groupements professionnels, les *unions*. Plus grande encore que celle des meneurs est leur influence;

plus représentative aussi de la classe ouvrière, leur mentalité. Que pensent et que valent donc nos organisations de travailleurs ?

Une classification est ici nécessaire. Les groupements ouvriers canadiens peuvent être ramenés à trois types: les Unions internationales affiliées à la Fédération américaine du Travail, les Unions nationales réunies sous le nom de Fédération canadienne du Travail, et quelques unions franchement catholiques. Les unions catholiques sont encore jeunes. La plus ancienne, la Fédération ouvrière de Chicoutimi, date de 1907. Viennent ensuite l'Union catholique des Carrossiers et l'Union catholique des Menuisiers-Charpentiers, toutes deux de Montréal, la Corporation ouvrière catholique des Trois-Rivières, l'Union catholique des Ouvriers mineurs (Thetford, Lac Noir, Robertson), l'Union catholique des Ouvriers imprimeurs et relieurs de Québec. Elles sont appelées, croyons-nous, surtout si elles se multiplient, à exercer une saine et profonde influence dans les milieux ouvriers. Mais on ne peut dire actuellement — à cause de leur nombre encore restreint et de leur fondation récente — qu'elles représentent les travailleurs canadiens-français et dirigent leurs actes professionnels.¹

Cette dernière remarque s'applique aussi aux Unions nationales. Leurs membres sont peu nombreux et leur influence infime. Leur esprit d'ailleurs est neutre. Elles ne peuvent être appelées ni catholiques ni même chrétiennes. C'est en vain qu'on chercherait dans leur constitution un seul mot qui indiquât, comme par exemple dans les syndicats chrétiens d'Allemagne, la croyance de leurs membres

1. Le mouvement a fait plus de progrès parmi les *travailleuses*. Grâce au zèle d'admirables apôtres, la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste de Montréal groupe, dans ses différentes associations, un bon nombre de femmes et de jeunes filles dont elle sauvegarde et améliore la vie professionnelle.

en Dieu. Par contre, on peut lire, à l'article dix-sept de leur «règle de procédure»: «Nul sujet d'une nature religieuse ou politique ne peut être toléré sous peine d'une amende de cinquante centins». ¹ Une exception, paraît-il, a été faite pour quelques syndicats de la ville de Québec. Ils auraient un chapelain et chaque membre serait tenu de signer une adhésion formelle aux principes émis dans l'encyclique *Rerum Novarum*. Mais ce n'est là qu'un cas particulier. La constitution générale n'a pas été amendée. Elle demeure absolument neutre.

Restent les Unions internationales. Qu'on s'en ténjouisse ou qu'on le regrette, un fait existe: ce sont elles qui groupent, à l'heure actuelle, le plus grand nombre d'ouvriers canadiens-français et donnent le ton à leurs démonstrations, à leurs revendications, à leur esprit professionnel. Il est donc nécessaire de connaître leur mentalité dans notre province.

Un mot auparavant de leur organisation au Canada. Elle est à trois degrés: à la base, les unions proprement dites, puis les conseils de métiers qui groupent les ouvriers d'une même ville ou d'un même district, enfin, au sommet, le Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Rattaché à cette organisation par le conseil des Métiers de Montréal, fonctionne un groupement politique, le Parti ouvrier. Il fut fondé par quelques membres de la Fédération américaine, dont deux socialistes reconnus, MM. J.-A. Rodier et Albert Saint-Martin. Son but «est de combattre toute politique adverse aux intérêts de la société des travailleurs, et de remplacer le système politique actuel, par une forme de gouvernement sociale et coopérative pour le bien de tout le pays.» ² Il exerce dans le district de Montréal une assez forte influence. Parmi ses membres, on relève les noms

1. *Règlement des Unions locales*, p. 25.

2. *Constitution révisée*, art. 2.

d'un député fédéral, d'un membre du bureau de contrôle et de quelques échevins de la métropole.

Il se peut que les unions internationales soient partagées intérieurement, comme on l'a dit, entre deux tendances.¹ Une seule cependant se manifeste au dehors, par des paroles et des actes, et elle incline de plus en plus vers le socialisme et l'anticléricalisme. Contre un tel reproche nos chefs ouvriers protestent, mais quel autre jugement porter sur un groupement dont le dossier contient les faits suivants:

1° Plusieurs unions — telle «l'Union des Travailleurs en chaussures» — étalent dans le préambule de leurs constitutions des déclarations de ce genre: «Nous devons infailliblement au système de concurrence des salaires les périodes de chômage, les longues heures de travail, les salaires, les conditions et les méthodes de travail essentiellement destructrices à la santé et au bonheur de la vie, tant au point de vue moral que physique. Nous demandons par conséquent la suppression finale du système de concurrence des salaires et la possession par le peuple, collectivement, de tous les moyens de production, distribution, transport, communication et d'échange.»²

2° Des unions internationales de Montréal est sorti le Parti ouvrier dont le programme réclame la suppression du système politique actuel et prône des réformes radicales. A ce parti politique est confié le soin des questions religieuses qui peuvent intéresser la classe ouvrière. En effet, le 21 décembre 1909, devant la Commission Royale qui enquête

1. Nous parlons ici des unions internationales établies dans la province de Québec. Quand bien même elles n'auraient pas contre elles les faits que nous allons rapporter il n'en resterait pas moins qu'elles relèvent d'une organisation américaine qui professe des doctrines nettement hostiles à toutes les religions et en particulier au catholicisme, comme on peut s'en convaincre à la lecture d'une brochure publiée sous ses soins et intitulée: *Philosophy of Trade Unions*.

2. *Constitution de l'Union des Travailleurs en chaussures*, éd. 1908, pp. 3 et 4.

sur l'organisation d'une commission scolaire pour Montréal et la banlieue, M. Franco, après avoir dit que les Unions ouvrières ne s'occupaient ni de politique ni de religion, déclarait dans son style toujours un peu obscur : « Pour présenter les demandes politiques, ou *plus ou moins religieuses* jusqu'à un certain point, nous avons besoin d'un autre corps et alors nous avons formé le Parti ouvrier dans presque toutes les villes du Canada, les plus ou moins importantes, qui se régit par lui-même. » ¹

Quelles garanties d'orthodoxie ses fondateurs et ses chefs actuels vont-ils imposer à un groupement chargé d'intérêts aussi précieux ? Aucune. Il n'est pas même nécessaire pour en faire partie, comme l'a justement remarqué M. Saint-Pierre, ² d'être sujet britannique. « Un immigré de fraîche date, russe, allemand, anglais, français, polonais ou juif, ne fut-il qu'un misérable rebut des vieilles sociétés européennes, comme il nous en vient tant pour notre malheur », y est le bienvenu. De fait, le plus haut dignitaire, à l'heure actuelle, du Parti ouvrier de Montréal, à qui nos braves travailleurs confient le soin de leurs intérêts religieux, est un Belge dont les idées — lui-même ne s'en cache pas — sont en opposition fondamentale avec les nôtres.

3° A une assemblée générale des mêmes unions — au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal — la résolution suivante était adoptée sans une voix dissidente le 21 octobre 1909 :

« Attendu qu'il est barbare et contraire aux principes démocratiques d'appliquer la peine capitale aux condamnés politiques ;

Attendu que le professeur Francisco Ferrer qui vient

1. Rapport sténographié, 9e séance, p. 38.

2. Op. cit., p. 25.

d'être fusillé à Barcelone (Espagne) n'a pas eu un procès impartial devant ses pairs;

Attendu que son seul crime était d'avoir critiqué un régime de gouvernement odieux à la démocratie et aussi tyrannique que celui de la Russie;

Attendu que si ses critiques ont coopéré à soulever le peuple contre le gouvernement et la royauté c'est qu'elles étaient justifiées;

Attendu que les critiques de Ferrer avaient surtout pour but d'empêcher une guerre injuste faite uniquement dans l'intérêt de quelques grands capitalistes, propriétaires de mines au Maroc;

Votre comité exécutif recommande l'adoption de la proposition suivante:

Que ce Conseil des Métiers et du Travail de Montréal regrette profondément la mort du professeur Francisco Ferrer et flétrit de toute son énergie le gouvernement qui l'a ordonnée, de même que le roi d'Espagne qui a refusé de se rendre à la prière de la jeune fille implorant le pardon de son père.

Et que ce Conseil offre à la famille du martyr (sic) ses plus douloureuses sympathies ainsi qu'à la démocratie laborieuse de l'Espagne qui a perdu par cette mort l'un de ses plus fidèles et de ses plus énergiques défenseurs.»¹

Or personne n'ignore que Ferrer était un anarchiste qui, après avoir enseigné l'athéisme dans les écoles dont il avait la charge, fomenta à Barcelone une insurrection sanglante au cours de laquelle les églises furent pillées et plusieurs religieux et religieuses massacrés.

4° A leur convention de 1910, les délégués des différentes unions du Canada, ceux de la province de Québec comme ceux d'ailleurs, choisissaient un socialiste, M. R.

1. *La Patrie*, Montréal, 22 octobre 1909.

P. Pettipiece pour les représenter à la Fédération américaine du Travail et élargissent M. G. Francq, comme vice-président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. ¹

5° L'année suivante, les représentants des mêmes unions, réunis à Calgary, tout en refusant de se prononcer en faveur de l'abolition du salariat et de la propriété collective, n'en approuvaient pas moins le rapport que lui soumit son comité exécutif et où se lisent ces lignes: «Ce n'est pas le moment de luttes mesquines entre les francs-unionistes et les *socialistes*. Les premiers sont prêts à agir, mais prudents; les derniers sont enthousiastes, optimistes et un tant soit peu impatients de la lenteur de leurs frères. Mais ils s'approchent tous de ce point que dans la géométrie on appelle *coïncident*. Le plus tôt ils *coïncideront* pour les besoins présents, dans un sens politique, mieux ce sera pour le peuple en communion.» ²

6° A la fin de l'année 1915, des difficultés ayant surgi à Thetford Mines entre patrons et ouvriers, ces derniers décidèrent de s'organiser. Il y eut alors lutte entre les représentants de l'*Action Sociale catholique* de Québec et ceux des Unions internationales. Or ceux-ci injurièrent publiquement, durant tout le cours de la campagne, l'Église et les prêtres. «J'ai rarement entendu d'aussi sinistres dénigreurs de notre religion catholique», écrit un ouvrier de Thetford qui commença la lutte avec eux, puis les abandonna de dégoût. «Ils nous ont représenté les prêtres comme des bêtes noires dangereuses dont il faut se défier... l'Église comme une belle-mère, bonne seulement à égrener son chapelet, à semer la discorde et à engendrer la chicane.» ³

1. Saint-Pierre, op. cit., p. 16.

2. Rapport officiel de la convention, p. 15.

3. *Action Catholique*, 16 décembre 1915. Lettre de M. P. Ferland.

Ces faits sont, je crois, suffisants pour nous permettre de porter un jugement. Les Unions internationales — celles qui représentent la majorité sinon numérique, du moins dynamique de nos ouvriers et conduisent la masse — ont une orientation et des tendances révolutionnaires.

Ici encore essayons de remonter aux causes, recherchons à quoi il faut attribuer cette déformation assez avancée de l'âme populaire, ou — si l'on trouve l'expression trop forte — comment il se fait qu'un grand nombre de nos ouvriers, sans avoir cependant renoncé à la pratique du catholicisme, suivent des chefs et appuient des groupements dont la mentalité — nous venons de le constater — s'en éloigne.

La situation d'infortune d'un bon nombre d'ouvriers y est pour quelque chose. «L'incertitude du lendemain, et la paie trop souvent insuffisante, a écrit M. Jacques Valdour, sont les deux ferments les plus actifs de l'agitation de la classe salariée. Les conférences, le journal, la chanson, ne font pas les idées révolutionnaires, mais organisent, développent, intensifient, en les exprimant, des sentiments très vivants dans la classe ouvrière. Ce qui les y a semés, c'est la vie ouvrière elle-même telle que le régime industriel l'a faite: travail peu rémunérateur et souvent excessif, incertitude de sa durée, fréquence et longueur des chômages, contraste entre une existence aussi précaire et le grand luxe de quelques-uns.»¹

Une deuxième cause semble résider dans ce mal dont souffrent tant de pays et que traduisait ainsi un des chefs socialistes du Hainaut: «Vous autres, catholiques, vous avez tout pour conquérir le peuple, et pourtant vous ne nous l'arracherez jamais. C'est qu'entre vos hommes de parole et d'influence et le peuple, vous n'avez pas les intermé-

1. Cité par le *Guide social* (1910) p. 397.

diaires nécessaires, indispensables, les *meneurs*.»¹ Quels sont ceux en effet qui possèdent actuellement la confiance de nos ouvriers, qui les instruisent sur leurs «droits», qui défendent leurs intérêts, qui les dirigent? Des hommes aux doctrines subversives, les uns émigrés des centres socialistes de l'Europe, les autres nés sur notre sol, mais qu'un séjour prolongé aux États-Unis, ou un contact intime avec les nouveaux venus, a pervertis et retournés contre leurs traditions. Audacieux et retors, ils ont atteint rapidement les premières places dans notre organisation ouvrière naissante; la presse jaune, gagnée par je ne sais quels arguments, leur a ouvert ses colonnes, et de ces deux tribunes importantes, ils ne cessent de semer dans la foule, depuis quelques années, leurs idées malsaines, de faire, comme ils disent, l'éducation du peuple.

On les écoute, parce qu'ils sont les seuls à parler; on les suit, parce que dans leurs discours, ils savent flatter l'âme populaire, parce que, si on trouve certaines de leurs propositions hardies, on reconnaît cependant qu'ils s'occupent des intérêts des travailleurs et leur offrent des organisations protectrices.

L'ouvrier catholique assez instruit et assez courageux pour se dresser en face de ces meneurs, réfuter leurs fausses doctrines et se faire le champion des justes réclamations de ses frères, nous l'attendons encore. Rien d'étonnant alors que l'ivraie, ainsi semée, lève maintenant.

Indiquons une dernière cause, très grave: les fautes de la classe dirigeante.

Et d'abord, la plupart des industriels ignorent complètement leurs devoirs sociaux. Payer à leurs ouvriers le salaire convenu leur semble leur unique obligation. Des imitateurs des grands catholiques français comme les

1. Cité par le P. Severin, *l'Œuvre des Retraites fermées en Belgique*, p. 8.

Harmel et les Vrau, des patrons qui se préoccupent du bien-être de leurs employés, s'enquièrent de leur budget annuel, de leurs réserves contre le chômage et la maladie, s'inquiètent de leur situation morale, en existe-t-il beaucoup au Canada ?

L'encyclique *Rerum Novarum* n'a pas été écrite, dirait-on, pour notre pays. Qui la connaît ? qui la médite ? qui surtout met en pratique ses lumineux enseignements ? Vienne une crise industrielle, aucune institution économique n'est là, pour parer au désastre. Le patron ne se soucie pas, il ne croit pas être tenu de se soucier du sort de ses employés, encore moins de celui de leur famille. Ceux-ci s'étonnent de cet abandon. Leur confiance vacille. Ils se demandent ce que devient, aux heures où elle devrait se traduire en actes, cette fraternité tant vantée qui fait de la race canadienne-française une seule et grande famille ? N'est-elle qu'un mot à effet dont se grisent les cerveaux aux jours de fête, un drapeau qu'on arbore quand il n'oblige à rien et que la crainte du plus léger sacrifice porte aussitôt à replier ?

Cette insouciance des industriels pour le sort de leurs ouvriers a creusé dans l'âme du peuple un ressentiment profond. Une deuxième faute est venue envenimer la plaie. Plus grave encore que la première, d'une portée autrement funeste, elle a été maintes fois dénoncée du haut des chaires chrétiennes. C'est la corruption électorale, le marchandage des consciences. Jamais « les dirigeants » ne se mêlent à l'ouvrier comme en ces périodes qui précèdent le renouvellement d'un mandat public. Quelque-uns même, oublieux des vieilles traditions, ne descendent vers lui qu'à cette époque. Mais le spectacle qu'ils lui donnent n'est pas fait pour attirer sa confiance et son respect. On le traite comme s'il n'avait pas de principes, pas d'âme. On lui offre un billet de banque en échange de son suffrage. S'il résiste,

on noie sa raison sous des flots d'alcool. Ces procédés peuvent produire l'effet immédiat et direct qu'on attend d'eux; ils sont cependant presque toujours suivis d'une répercussion morale, en sens inverse. Quand, dégrisé, l'ouvrier se ressaisit, il ne peut éprouver que du mépris pour l'homme qui, exploitant sa faiblesse, l'a ainsi ravalé. De voir ces méthodes de corruption se généraliser autour de lui, s'ériger en système, lui enlève toute confiance dans la classe qui s'en rend coupable; il la soupçonne de tous les vices et de toutes les bassesses, il s'en écarte avec dédain, il la considère comme ennemie, il est prêt à se dresser contre elle.

La question sociale se pose donc, dans notre province, moins aiguë si l'on veut qu'en d'autres pays, qu'en d'autres parties même du Canada, mais grave déjà et grosse de difficultés futures.

Appliquer aux maux dont nous souffrons actuellement de vigoureux et justes remèdes, prévenir ceux qui nous menacent: telle est l'œuvre urgente à laquelle se doivent les catholiques canadiens. L'heure n'est plus aux vaines discussions dont profitent seuls nos adversaires. L'action, préparée d'abord par une sérieuse éducation sociale, appuyée sur une étude approfondie de notre situation, guidée par les enseignements de l'Église, voilà l'impérieux devoir du moment.

QUESTIONS ET ŒUVRES SOCIALES DE CHEZ NOUS

Par M. ARTHUR SAINT-PIERRE, secrétaire de l'École Sociale Populaire

Beau volume, grand in-seize de 264 pages

PRIX: 75 sous l'unité, franco 80 sous

QUELQUES APPRÉCIATIONS DE CET OUVRAGE

«Monsieur Saint-Pierre... s'est fait une spécialité des questions sociales. Il les traite admirablement. Il mérite d'être encouragé. Son volume dans les familles ouvrières sera un précieux enseignement, je pourrais dire une utile prédication.»

S. G. Mgr BRUCHÉSI

... «dans le volume que vous nous donnez maintenant si vous exposez l'enseignement chrétien, c'est en l'appliquant à nos besoins, aux conditions de notre vie et de notre milieu. C'est donc un service éminent que vous nous rendez, et ce qui en agrandit encore le mérite, c'est la sûreté de doctrine et la conscience que vous y mettez.

«Voilà aussi pourquoi je voudrais voir votre bon livre entre les mains de tous ceux qu'intéresse la question sociale, par conséquent entre toutes les mains»...

S. G. Mgr BERNARD

Év. de St-Hyacinthe

... «J'ai voulu... prendre personnellement connaissance de ces pages si chrétiennes par l'esprit de foi et d'apostolat qui les anime et si instructives par l'importance et la variété des sujets qui y sont traités.

«C'est un ouvrage du plus haut intérêt.

«Vous avez très bien saisi toute la gravité du problème social qui se pose, menaçant chez nous comme ailleurs, et vous vous êtes parfaitement rendu compte de la nécessité urgente d'opposer à notre mouvement ouvrier, tel que dirigé par des hommes imbus de principes dangereux et même franchement socialistes, des organisations et des œuvres franchement catholiques»...

Mgr Louis-Ad. PAQUET

de l'Université Laval de Québec

... «Quelle bonne œuvre vous faites en appliquant aux choses de «chez nous» des principes dont nous sommes habitués à ne voir l'illustration que dans les choses «d'ailleurs»!... Permettez-moi de vous... féliciter de votre bon, très utile, et très méthodique travail»...

M. l'abbé Camille ROY

du Séminaire de Québec

... «Questions et Œuvres Sociales de chez nous» (est un) livre vrai, attrayant, persuasif... C'est déjà la cinquième ou la sixième production du jeune publiciste: la dernière l'emporte sur les autres encore plus par l'intérêt du fond et l'ampleur des aperçus que par le coup d'œil plein d'attrance des 264 pages de typographie nette et bien accusée qui forment le volume...

... «Il faut persuader Charlotte!» dit l'auteur dans son chapitre inaugural. Et Charlotte, c'est vous, c'est moi. C'est tout le monde... Donc tous les chapitres de l'ouvrage vous intéressent et vous sont utiles... Peu des nôtres, parmi les jeunes au moins et au même point de vue, ont-ils une connaissance plus parfaite et un souci plus apostolique du monde ouvrier. Lisez ces pages, des chiffres, des faits, autant que des idées, vous en convaincrez»...

R. P. J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, O. M. I.

(Le Droit, 2 juin 1914)



PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Abonnement: \$1.00 par an)

1. L'Organisation ouvrière catholique en Hollande (épuisé)
JOSEPH-P. ARCHAMBAULT, S. J.
2. L'Organisation ouvrière dans la province de Québec
(2e édition 1913) ARTHUR SAINT-PIERRE
3. De l'Éducation du sens social H. LEROY, S. J.
4. Comment protéger notre jeunesse, les patronages. ÉMILE PICHÉ, P. S. V.
5. La Fédération Saint-Jean-Baptiste et ses associations professionnelles
Mme MARIE GÉRIN-LAJOIE
6. "Le Foyer" et ses œuvres. L'abbé HENRI GAUTHIER, P. S. S.
7. La Caisse Populaire — I ALPHONSE DESJARDINS
8. La lutte antialcoolique dans la province de Québec, depuis 1906
P. HUGOLIN, O. F. M.
9. Le Logement de la famille ouvrière — I L'abbé E.-E.-M. GOUIN, P. S. S.
- 10-11. Le Logement de la famille ouvrière — Suite et fin
L'abbé E.-E.-M. GOUIN, P. S. S.
12. La Caisse Populaire — II ALPHONSE DESJARDINS
13. Le Mouvement mutualiste dans la province de Québec. J.-B. ST-ARNAUD
- 13*. L'Instruction obligatoire Polémique DANDURAND-SAINTE-PIERRE
14. Le Cercle ouvrier L. HUDON, S. J.
15. L'Encyclique "Rerum Novarum".
16. Les Œuvres nécessaires. P. VALENTIN-BRETON, O. F. M.
17. L'Église et les associations ouvrières — "l'Encyclique Singularem quodam"
HENRI BEAUVAIS
- 18-19. Contre l'alcool Dr JOSEPH GAUVREAU
- 20-21. Un Catholique social: Frédéric Ozanam. E.-E.-M. GOUIN, P. S. S.
22. L'Organisation professionnelle ARTHUR SAINT-PIERRE
23. Réformes scolaires. V.-E. BEAUPRE
24. Le Clergé et les études sociales JOSEPH-P. ARCHAMBAULT, S. J.
25. Le Travail Chrétien L'abbé PAUL MAYRAND, D. Th.
26. La Lettre sur le Sillon.
- 27-28. La Cour Juvénile. Son fonctionnement, ses résultats, ses ambitions
E.-E.-M. GOUIN, P. S. S.
29. La Goutte de Lait. Dr JOSEPH GAUVREAU
30. La Fédération Américaine du Travail ARTHUR SAINT-PIERRE
- 30*. L'Utopie socialiste ARTHUR SAINT-PIERRE
31. Le Val des Bois DOMBRAY-SCHMITT
32. Les conseils de l'abbé Desgranges aux ouvriers canadiens.
33. Les Écoles maternelles R. P. DALY, C. SS. R.
- 34-35. L'Église et le progrès social CHAN. DESGRANGES
- 36-37. Le devoir social ARTHUR SAINT-PIERRE
38. L'Utopie Socialiste ARTHUR SAINT-PIERRE
39. Les Syndicats ouvriers chrétiens de Belgique. A. GUILLOT, C. SS. R.
40. Les syndicats socialistes et neutres. L.-E. TRUDEAU, O. P.
41. L'Église et l'Organisation ouvrière. L'abbé EDMOUR HEBERT
- 42-43. Le comte Albert de Mun ARTHUR SAINT-PIERRE
- 44-45. Le Socialisme Abbé EDMOUR HEBERT
46. A propos d'immunités R. P. GONTHIER, O. P.
47. La formation d'apôtres sociaux par l'A. C. J. C. S. BELLAVANCE, S. J.
- 48-49. Leçons Pratiques d'Action Sociale Catholique du R. P. RUTTEN, O. P.
50. La Désertion des Campagnes ADELARD DUGRÉ, S. J.
51. Les avantages de la Campagne. ALEXANDRE DUGRÉ, S. J.
52. Les Cercles d'Études Féminins MARIE J. GÉRIN-LAJOIE
- 53-54. Le Règne social du SacréCœur, St-Sauveur de Québec
Abbé ED. GOUIN, P. S. S.
55. Le Comptoir Coopératif ANATOLE VANIER
- 56-57. L'Œuvre de Vacances des Grèves E.-E.-M. GOUIN, P. S. S.
58. Le Jardin Scolaire et l'Agriculture à l'École, JEAN-CHARLES MAGNAN, B.S.A.
59. Le Clergé et les Œuvres sociales JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S. J.
60. L'Esprit chrétien dans la famille et dans la société.
61. Projet de Colonisation MARCEL MARTINEAU, S. J.
- 62-63-64. Vers les terres neuves ALEXANDRE DUGRÉ, S. J.
65. La Question sociale et nos devoirs de catholiques — I.
JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S. J.